



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - BTS ESF (Économie Sociale et Familiale) - Session 2015

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve de Connaissance des politiques sociales pour le BTS Économie Sociale et Familiale, session 2015. Les questions portent sur le mal-logement en France et l'importance du partenariat dans les projets d'auto-réhabilitation.

2. Correction des questions

Question n°1

Analyser les conséquences des situations de mal logement sur les individus et montrer comment les pouvoirs publics tentent de traiter ces situations.

Raisonnement attendu :

- Identifier les conséquences psychologiques, sociales et économiques du mal-logement.
- Expliquer les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour remédier à ces situations.

Réponse modèle :

Le mal-logement a des conséquences graves sur les individus, notamment :

- **Psychologiques** : Stress, anxiété, dépression, sentiment d'isolement.
- **Sociales** : Exclusion sociale, difficultés à maintenir des relations familiales et amicales, stigmatisation.
- **Économiques** : Augmentation des dépenses liées à la santé, perte d'emploi due à des conditions de vie précaires.

Pour faire face à ces situations, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs mesures :

- Création de logements sociaux pour accueillir les personnes mal logées.
- Programmes d'accompagnement pour l'accès au logement et la réhabilitation des logements insalubres.
- Lois telles que la loi Dalo (Droit au logement opposable) qui vise à garantir un droit au logement pour tous.

Question n°2

Expliquer l'intérêt du partenariat dans les expériences d'auto-réhabilitation accompagnée pour améliorer les situations de mal logement.

Raisonnement attendu :

- Définir ce qu'est l'auto-réhabilitation accompagnée.
- Expliquer comment le partenariat enrichit ces expériences.

Réponse modèle :

L'auto-réhabilitation accompagnée consiste à permettre aux ménages de participer activement à l'amélioration de leur logement, avec le soutien d'experts. L'intérêt du partenariat dans ce cadre est multiple :

- **Partage des compétences** : Les différents acteurs (associations, collectivités, entreprises)

apportent leurs compétences respectives pour encadrer les projets.

- **Mobilisation des ressources** : Les partenariats permettent de réunir des financements et des matériaux nécessaires pour les chantiers.
- **Renforcement du lien social** : Ces projets favorisent l'entraide entre les participants, créant ainsi des liens communautaires.
- **Suivi personnalisé** : Les professionnels accompagnent les ménages, garantissant la qualité des travaux et le respect des normes.

3. Synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Ne pas structurer la réponse en parties claires.
- Oublier de citer des exemples concrets pour illustrer les propos.
- Ne pas répondre directement à la question posée.

Points de vigilance :

- Veiller à bien comprendre les termes techniques utilisés dans le sujet.
- Prendre le temps de réfléchir avant de rédiger pour organiser ses idées.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement les annexes pour enrichir vos réponses.
- Utiliser des exemples récents et pertinents pour illustrer vos arguments.
- Rester clair et concis dans votre expression écrite.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.